



APPEL A PROJETS 2025-2027

3EME PLAN VELO DE BORDEAUX METROPOLE

PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VELO ET DES MOBILITES
ALTERNATIVES



Léon à vélo – 55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Gironde le 14/03/2014 - SIRET829 590 660 00025 - Code APE 9499Z

033-243300316-20250207-Imc1105726-DE-1-1

Date de télétransmission : 13/02/2025

Date de réception préfecture : 13/02/2025

Publié le : 13/02/2025

SOMMAIRE

1.	Présentation du projet 2025 - 2027	1
1.1.	Projet associatif	1
1.2.	Présentation des programmes d'actions	2
1.3.	Présentation spécifique des actions « Conseils en mobilité, sensibilisation et information ».....	9
2.	Présentation actions prévues en 2025	15
3.	Implantation et couverture géographique	19
4.	Présentation des objectifs par projets et actions	21
5.	Fonctionnement de l'association	24
5.1.	Gouvernance.....	24
5.2.	Ressources humaines salariées	24
5.3.	Ressources humaines bénévoles	25
5.4.	Mutualisation, réseaux nationaux et partenariats locaux.....	25
5.5.	Moyens matériels	29
6.	Présentation financière	31
6.1.	Budget prévisionnel 2025 - 2027	31
6.2.	Investissements prévus sur la période 2025 - 2027	32
6.3.	Participation des collectivités et/ou établissements publics	33
7.	ANNEXE	34
7.1.	Annexe 1 : liste du conseil d'administration collégial élu le 06/04/2024	34
7.2.	Annexe 2 : Attestation sur l'honneur	35

1. Présentation du projet 2025 – 2027

1.1. Projet associatif

Léon à vélo démocratise les mobilités actives en accompagnant toutes les personnes dans la transition écologique individuelle et collective.

Nous faisons du vélo un outil d'émancipation et nous œuvrons pour une société au sein de laquelle chacun(e) est autonome et respecté(e) dans sa diversité. Une société basée sur la solidarité, le partage et limitant toutes sortes d'inégalités.

Le vélo et les mobilités alternatives permettent une économie plus respectueuse de l'environnement et plus sobre dans ses consommations pour une société moins dépendante des énergies fossiles, où les mobilités actives et le vélo en premier lieu, sont devenues la norme.

Une société où les citoyens et citoyennes circulent librement dans un environnement sécurisé, naturel et convivial grâce à un aménagement territorial favorisant le développement local et le lien social.

De cette vision et cette raison d'être, découlent quatre grands enjeux stratégiques :

- Enjeu stratégique n°1 : accroître la part modale du vélo au sein de Mérignac, Le Haillan et des communes limitrophes
- Enjeu stratégique n°2 : contribuer à la définition et la mise en œuvre de la politique cyclable des deux villes en tant qu'interlocuteur privilégié en lien avec les autres maisons du vélo des communes avoisinantes
- Enjeu stratégique n°3 : développer les liens entre personnes, quartiers, générations en tant que référent auprès des acteurs sociaux
- Enjeu stratégique n°4 : Lutter contre l'exclusion des publics fragilisés en leur donnant libre accès aux déplacements et aux loisirs à vélo

1.2. Présentation des programmes d'actions

1.2.1. Atelier de réparation participatif

- **Au sein de la Maison du vélo et des mobilités à Mérignac**

L'atelier participatif fonctionne à plein régime le mercredi de 14h à 19h45, le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h45 ainsi que le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h45.

Il conserve depuis sa création un objectif principal : celui d'autonomiser les adhérents et adhérentes dans l'entretien et la réparation de leur(s) vélo(s) – on parle alors de vélonomie – afin de lever les freins à la pratique régulière du vélo.

Pour cela, notre atelier est équipé du matériel nécessaire et l'ensemble de l'équipe salariée a les compétences techniques et pédagogiques pour accompagner les adhérents et adhérentes dans les réparations ce qui représente la force pour l'association. Nous formons également nos bénévoles tout au long de l'année pour que ces derniers soient eux aussi en capacité d'accompagner –à leur niveau- les adhérents et adhérentes à l'auto-réparation.



Depuis juin 2022, l'association a mis en place des créneaux d'ateliers d'auto-réparation en mixité choisie (c'est-à-dire sans hommes cisgenre). Ils ont lieu les derniers jeudis du mois, de 18h30 à 20h30, et sont animés par Rebecca, salariée et une bénévole. Cet atelier a mis un peu de temps à s'ancre dans les pratiques des adhérentes mais il est aujourd'hui fréquenté en moyenne par 5 personnes sur les 2h. Ces dernières, qui venaient au début pour découvrir le créneau, viennent aujourd'hui par conviction de la mixité choisie et profiter d'un cadre sécurisant de pratique de la mécanique cycle sans préjugés ou sexisme.

Cette action est aujourd'hui pérenne et doit permettre aux adhérentes de prendre confiance en elles pour venir durant les autres temps d'atelier. Nous voyons ces ateliers comme des tremplins, ils n'ont pas vocation à exclure mais à inclure puisqu'ils ne sont pas une fin en soi. Ils sont une étape qui permet parfois de prendre confiance avant de se sentir bien en situation de mixité.

- **Au sein de la future Maison du vélo et des Mobilités du Haillan**

2025 devrait être l'année de l'ouverture d'une permanence de l'association sur Le Haillan. Projet en cours de discussion au jour de la rédaction de ce dossier, les élu(e)s de la Ville du Haillan ont affiché leur volonté de mettre un local à disposition de l'association afin de permettre à tous les haillanais et les haillanaises de bénéficier des activités de l'association ainsi que d'un lieu ressource sur les mobilités alternatives. Un engagement porté par Andréa Kiss, la Maire et ses équipes.

- **Atelier mobile**

En plus des permanences au sein de la Maison du vélo, nous avons depuis plusieurs années développé un atelier mobile. Ce dernier s'est étoffé en 2022 avec l'acquisition d'une remorque faite sur mesure pour cette activité et faciliter le travail des salarié(e)s lors des interventions.

Cet outil nous permet d'aller vers les publics éloignés géographiquement de la Maison du vélo (quartier extra-rocade comme Beaudésert ou le Chut) pour qui la distance, l'accessibilité en transport en commun et le temps disponible sont des freins. Cette action « d'aller vers » est important pour l'association afin de ne laisser personne de côté et remplir notre mission de création de lien social autour du vélo.

Nous intervenons également depuis 2022 sur la commune du Haillan une fois par trimestre dans le cadre de la convention qui nous lie à la Ville.

Nous intervenons également sur la commune du Taillan-Médoc une à deux fois par an dans le cadre d'évènements liés à la mobilité.

Nous souhaitons continuer notre action d'aller les différents quartiers de Mérignac avec une priorité sur les QPV (Pont de Madame/Yser, Beaudésert) et ceux dont le service de transports en commun n'est pas optimal et où les mobilités alternatives prennent encore plus de sens.

1.2.2. Ressourcerie de pièces détachées vélo

- **Réemploi**

Depuis l'ouverture de la Maison du vélo en 2019, l'association joue un rôle important dans la réduction des déchets via la récupération des « vieux vélos », le réemploi et la mise à disposition de pièces d'occasion pour ses adhérents et adhérentes afin de faciliter l'accès au vélo à toutes et tous et lever les freins économiques pour les publics les plus précaires.

Depuis 2023, l'association est conventionnée auprès de l'opérateur Ecologic (éco-organisme, investi par l'Etat pour gérer la fin de vie des équipements électriques et électroniques (DEEE) et des articles de sports et de loisirs (ASL) ce qui permet de mieux valoriser l'activité de réemploi réalisé par l'association.

Nous intervenons pour la collecte des « vieux » vélos sur le territoire de Mérignac, Le Haillan mais également sur plusieurs communes limitrophes (Eysines, Saint-Médard en Jalles, Bordeaux Caudéran)

Des sessions de démontage de vélos ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, elles sont ouvertes à toutes et tous, permettent d'apprendre la mécanique en démontant des vieux

vélos et de valoriser les pièces récupérées. Elles sont également des moments de convivialité.

Chaque semaine, un jour est dédié à l'accueil des bénévoles pour le démontage et la réparation des vélos afin de les revendre ou de les mettre à destination des usagers et des acteurs locaux (associations, centre d'animation, MJC...).

· **Vente de vélos d'occasion**

Plusieurs fois par l'an, l'association organise des bourses aux vélos afin de vendre les vélos remis en état par les bénévoles et l'équipe salariée mais également pour permettre aux particuliers de mettre leurs vélos en dépôt-vente. Ces moments sont très appréciés par les habitants et habitantes car ils permettent d'avoir des échanges avec des personnes compétentes et connaisseuses de la mécanique vélo contrairement aux achats sur des plateformes type Le Bon Coin.

L'association a également mis en place le forfait « évolution » pour les enfants. Il coûte 50€ et permet de venir échanger le vélo lorsque celui-ci est trop petit. Et cela jusqu'au 11 ans de l'enfant.

· **Surcyclage/Upcycling des « déchets »**

Nous souhaitons proposer de nouveaux ateliers sur la thématique du surcyclage ou upcycling comme la création de sacoches vélos à partir de bâches, la création de ceinture à partir de pneu ou de chambre à air ainsi que la création d'objet de décoration à partir de pièces de vélos.

Nous nous appuyons sur les compétences de nos bénévoles en couture, soudure et construction afin de proposer trimestriellement ces ateliers.

Nous avons eu l'occasion de tester ce type d'atelier dans le cadre du projet Cycl'Art soutenu par la Ville de Mérignac en 2023 via l'appel à projet « Innovation, Territoire et Cohésion ».



1.2.3. Promotion de la pratique du vélo et des mobilités alternatives

- **Vélo-école (apprentissage et remise en selle)**

Trois à quatre sessions d'apprentissage sont organisées sur l'année selon les demandes et



la disponibilité des apprenants et apprenantes. Avec une moyenne de 8 personnes par session, nous permettons à une trentaine de personnes de se mettre au vélo, vecteur d'émancipation et de travail de l'estime de soi.

En parallèle, des sessions de remises en selle sont organisées tous les samedi matin avec une équipe de

bénévoles pour du « perfectionnement » ou simplement pour redonner confiance.

Nous souhaitons développer le dispositif SRAV (Savoir Rouler A Vélo) au sein des écoles du Haillan en lien avec les équipes pédagogiques et les services de la Ville. Cela apprend aux enfants à se déplacer à vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge.

- **Prêt de vélos pour les adhérents et adhérentes**

Depuis sa création, la question de l'accès à la mobilité en levant les freins économiques est

au cœur des actions de l'association. Les bourses aux vélos permettent à toutes et à tous de trouver un vélo à prix raisonnable, l'atelier participatif permet de remettre en état et d'entretenir son vélo pour tous les budgets et le prêt gratuit de vélos aux adhérent(e)s permet de dépanner et/ou de tester certains vélos avant d'investir. En ce sens, l'association a fait



l'acquisition depuis 2018 de plusieurs vélos pour couvrir une large gamme de besoins :

- 🚲 Dix vélos musculaires de ville « col de cygne »
- 🚲 Un tandem musculaire
- 🚲 Deux vélos de voyage musculaire
- 🚲 Un vélo cargo à assistance électrique « longtail » Riese & Müller permettant de transporter 2 enfants à l'arrière et du matériel sur la plateforme avant
- 🚲 Un vélo cargo à assistance électrique "biporteur" Babboe permettant de transporter deux enfants dans une caisse protégée
- 🚲 Un VAE pliant
- 🚲 Deux VAE ville « col de cygne »

- **Service de location VAE longue durée Ville de Mérignac**

Lancé le 1er avril 2022, le service de location longue durée de vélo à assistance électrique de la Ville de Mérignac connaît un large succès avec ses 175 VAE col de cygne et 7 vélo-cargo à assistance électrique.

La Ville de Mérignac via un marché public a choisi l'association pour la gestion de ce service sur la partie « Mise en place d'un service de location de vélos longue durée auprès des Mérignacais/Mérignacaises »

Les objectifs de ce service sont d'enclencher des changements de pratiques et de mentalités, tester les trajets du quotidien dans toutes les conditions météo grâce à la longue durée et provoquer un achat in fine d'un vélo (avec ou sans assistance).

Les locataires sont sensibilisés en début de la location aux bonnes pratiques de conduite d'un vélo à assistance électrique, ainsi qu'aux règles de sécurité. Un accompagnement à la prise en main des vélo-cargo à assistance électrique est réalisée par l'équipe salariée afin de garantir une expérience en toute sécurité et prolonger la durée de vie du matériel.

- **Réunion sur les aménagements cyclables et piétons avec la Ville de Mérignac**

Les techniciens de la Ville de Mérignac sont nos interlocuteurs privilégiés en matière d'aménagements cyclables et piétons. Nous travaillons également en concertation avec Bordeaux Métropole dans la mesure où la voirie relève de sa compétence ainsi qu'avec l'association Vélo-Cité qui rayonne à l'échelle métropolitaine et dont l'expertise en matière d'aménagements est historique.

Nous sommes associés à des réunions de travail tous les deux mois environ avec la participation de Vélo-Cité et de l'association Droit des Piétons afin de traiter des projets d'aménagement en cours et à venir, transmettre les observations et incidents remontés par nos adhérents et adhérentes et obtenir des informations afin de les communiquer ensuite au grand public. Ce travail partenarial entre associations et collectivités permet de faire le lien entre les politiques publiques mises en place par Bordeaux Métropole dans le cadre du 3^{ème} plan vélo et le 1^{er} plan marche.

Nous avons par ailleurs renforcé nos liens avec Vélo-Cité concernant l'expertise développée pour le soutien au développement des aménagements cyclables :

- Coactivité avec l'antenne locale Grand-Ouest de Vélo-Cité
- Participation aux formations infrastructures initiées par Vélo-Cité

- **Conseils mobilités et actions auprès des entreprises du territoire**

Une grande partie du bassin d'emploi de Technowest est située sur les communes de Mérignac et du Haillan avec notamment la zone d'activité OIM Bordeaux Aéroport.

Cette forte attractivité économique entraîne une conséquence : un tiers de la population active de Mérignac ayant un emploi, travaille sur la commune. Ce qui représente plus de 11 000 personnes dont les déplacements domicile-travail sont inscrits dans un cercle de rayon inférieur à 5 km. Dans plus de 70% des cas la voiture est utilisée lors de ces déplacements, alors que les deux roues motorisées ou non, n'en représentent que 6%.

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que nombre d'emplois proposés dans le secteur Aéronautique-Spatial-Défense sont occupés par une population jeune et diplômée. C'est dans cette catégorie socioprofessionnelle que l'on trouve le plus d'utilisateurs potentiels du vélo et il est à noter que les entreprises qui recrutent ce public ont souvent développé une politique RSE dont la mobilité est un des enjeux.

Nous sommes en présence de deux éléments très favorables à un report modal des trajets domicile-travail vers plus de vélo et des transports en commun. Les actions visant les migrations domicile-travail sont donc une des priorités.

Nous agissons pour cela, d'une part auprès des entreprises et des clubs d'entreprises, d'autre part auprès des salariés à travers les CE, les sections cyclistes d'entreprises...

Le « Club de la mobilité » animé par Bordeaux Métropole, la CCI et l'ADEME, et qui regroupe un grand nombre d'entreprises, est aussi un partenaire.

Un des freins mis en avant par les entreprises concerne les risques d'accident lors des trajets.

Nos axes de communication et d'actions porteront donc :

- Sur les aménagements cyclables sécurisés existants et à venir (en collaboration avec la Ville de Mérignac, le service Mode Actifs de Bordeaux métropole) en accompagnant le développement des lignes du Réseau Vélo Express (ReVE)
- Sur la multimodalité et l'offre du territoire métropolitain (transports en commun, parking relais, covoiturage et stationnement vélos : abri vélos et vélo-box, bornes de réparation...)
- Sur une autonomisation des salarié(e)s sur l'entretien et la réparation de leurs vélos
- Sur les dispositifs locaux et nationaux d'aides à l'achat
- Sur une approche globale des bienfaits du vélo sur la santé

Depuis plus de 4 ans, nous accompagnons des entreprises de l'OIM Bordeaux Aéroport : Ariane Group, Dassault Aviation, Safran Ceramics, Ingerop mais également des administrations publiques : Direction Générale de l'Aviation Civile, CEREMA Sud-Ouest, Direction Générale des Finances Publiques, Base Aérienne 106) au travers d'ateliers théoriques (informations, sécurité routière, multimodalité) et pratiques (auto-réparation,

mécanique cycle de 1^{er} niveau, test de vélos) afin d'accompagner et de déclencher un changement de pratiques dans la mobilité de leurs salariés.

- **Actions de communication**

Nous utiliserons notre site Internet et la newsletter ainsi que nos différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Mastodon, LinkedIn) pour relayer les informations liées aux mobilités alternatives : enquête locale et nationale sur les déplacements dans la Métropole, travaux de voiries sur notre territoire pouvant impacter les habitants, services vélos et transports publics de Bordeaux Métropole.

L'utilisation du numérique viendra en complémentarité avec les informations déjà communiqués au sein de la maison du vélo, par téléphone et par e-mail par l'équipe. En effet, nous avons remarqué que le tout numérique n'était pas la bonne solution et qu'un bon nombre d'habitants et d'habitantes de notre territoire étaient attachés aux contacts humains et préféreraient se déplacer dans nos locaux pour avoir l'information.

1.3. Présentation spécifique des actions « Conseils en mobilité, sensibilisation et information »

ANNEE 2025			
Action	Axes spécifiques de l'action	Public visé	Périodicité de l'action
Ateliers en entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils en mobilité (ateliers pratiques et théoriques) - Sensibilisation aux modes actifs (vélo, marche) - Promotion des services mobilités disponibles sur le territoire de l'entreprise (covoiturage, transports en commun, autopartage) 	Salarié(e)s	Toute l'année
Réunion avec la Ville de Mérignac et Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer et remonter d'informations des usagers - Conseils et retours d'expérience sur les aménagements 	Collectivités : élu(e)s et technicien(ne)	Tous les 2 mois
Réunion Réseau MAMMA	<ul style="list-style-type: none"> - Remontées d'informations des territoires - Travail partenarial avec Keolis Bordeaux Métropole Mobilités - Conseils et retours d'expérience sur les aménagements 	Collectivités : élu(e)s et technicien(ne) et associations partenaires	Tous les 3 mois
Réunion Comité partenaire "	-Apporter un avis et des conseils sur la mise en place du plan Vélo en tant que membre désigné	Collectivités, services,	2 à 3 fois par an
Stand d'information sur le marché de Mérignac	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole 	Tout public	Mensuelle
Challenge mobilité "Agents"	- Conseil en mobilité et séance de remise en selle	Agents de Mérignac et Le Haillan	Annuelle

Cyclistes brillez	- Sensibilisation à la sécurité routière - Prévention	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Annuelle
Forum des associations	- Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole	Habitants/habitantes de Mérignac et Le Haillan	Une fois par an par commune
Vélo école (apprentissage)	- Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole	Habitants et habitantes de Bordeaux Métropole ne sachant pas faire de vélo	Hebdomadaire
Vélo école (remise en selle)	- Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole	Habitants et habitantes de Bordeaux Métropole ayant besoin d'accompagnement	Hebdomadaire
Prêt de vélos "Léon à vélo"	- Conseils en mobilité - Promotion des services vélos et transports de Bordeaux Métropole	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Permanent
"Si j'allais au boulot à vélo"	- Conseils en mobilité - Promotion des services mobilités métropolitain	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Annuelle
Permanence Le Vélo par TBM	- Promotion et valorisation de la permanence "Le Vélo par TBM"	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Bi mensuel
Newsletter de l'association	- Partage d'information sur les mobilités (avancement du ReVE, travaux de voirie prévus...) - Promotion des services de mobilité et des permanences le Vélo par TBM	Adhérents et adhérentes de l'association	Tous les 2 mois

ANNEE 2026

Action	Axes spécifiques de l'action	Public visé	Périodicité de l'action
Ateliers en entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils en mobilité (ateliers pratiques et théoriques) - Sensibilisation aux modes actifs (vélo, marche) - Promotion des services mobilités disponibles sur le territoire de l'entreprise (covoiturage, transports en commun, autopartage) 	Salarié(e)s	Toute l'année
Réunion avec la Ville de Mérignac et Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer et remonter d'informations des usagers - Conseils et retours d'expérience sur les aménagements 	Collectivités : élu(e)s et technicien(ne)	Tous les 2 mois
Réunion Réseau MAMMA	<ul style="list-style-type: none"> - Remontées d'informations des territoires - Travail partenarial avec Keolis Bordeaux Métropole Mobilités - Conseils et retours d'expérience sur les aménagements 	Collectivités : élu(e)s et technicien(ne) et associations partenaires	Tous les 3 mois
Réunion Comité partenaire "Plan des mobilités"	- Apporter un avis et des conseils sur la mise en place du plan Vélo en tant que membre désigné	Collectivités, services,	2 à 3 fois par an
Stand d'information sur le marché de Mérignac	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole 	Tout public	2 fois par mois
Challenge mobilité "Agents"	- Conseil en mobilité et séance de remise en selle	Agents de Mérignac et Le Haillan	Annuelle
Cyclistes brillez	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la sécurité routière - Prévention 	Habitants/habitan-tes de Bordeaux Métropole	Annuelle
Forum des associations	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole 	Habitants/habitan-tes de Mérignac et Le Haillan	Une fois par an par commune
Vélo école (apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole 	Habitants et habitantes de Bordeaux Métropole ne sachant pas faire de vélo	Hebdomadaire

Vélo école (remise en selle)	- Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole	Habitants et habitantes de Bordeaux Métropole ayant besoin d'accompagnement	Hebdomadaire
Prêt de vélos "Léon à vélo"	- Conseils en mobilité - Promotion des services vélos et transports de Bordeaux Métropole	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Permanent
"Si j'allais au boulot à vélo"	- Conseils en mobilité - Promotion des services mobilités métropolitain	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Annuelle
Permanence Le Vélo par TBM	- Promotion et valorisation de la permanence "Le Vélo par TBM"	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Hebdomadaire
Newsletter de l'association	- Partage d'information sur les mobilités (avancement du ReVE, travaux de voirie prévus...) - Promotion des services de mobilité et des permanences le Vélo par TBM	Adhérents et adhérentes de l'association	Tous les mois

ANNEE 2027

Action	Axes spécifiques de l'action	Public visé	Périodicité de l'action
Ateliers en entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils en mobilité (ateliers pratiques et théoriques) - Sensibilisation aux modes actifs (vélo, marche) - Promotion des services mobilités disponibles sur le territoire de l'entreprise (covoiturage, transports en commun, autopartage) 	Salarié(e)s	Toute l'année
Réunion avec la Ville de Mérignac et Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer et remonter d'informations des usagers - Conseils et retours d'expérience sur les aménagements 	Collectivités : élu(e)s et technicien(ne)	Tous les 2 mois
Réunion Réseau MAMMA	<ul style="list-style-type: none"> - Remontées d'informations des territoires - Travail partenarial avec Keolis Bordeaux Métropole Mobilités - Conseils et retours d'expérience sur les aménagements 	Collectivités : élu(e)s et technicien(ne) et associations partenaires	Tous les 3 mois
Réunion Comité partenaire "	-Apporter un avis et des conseils sur la mise en place du plan Vélo en tant que membre désigné	Collectivités, services,	2 à 3 fois par an
Stand d'information sur le marché de Mérignac	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole 	Tout public	Mensuelle
Challenge mobilité "Agents"	- Conseil en mobilité et séance de remise en selle	Agents de Mérignac et Le Haillan	1 fois par trimestre
Cyclistes brillez	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la sécurité routière - Prévention 	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Annuelle
Vélo école (apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole 	Habitants et habitantes de Bordeaux Métropole ne sachant pas faire de vélo	Hebdomadaire
Vélo école (remise en selle)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole 	Habitants et habitantes de Bordeaux Métropole ayant besoin d'accompagnement	Hebdomadaire

Forum des associations	- Conseil en mobilité - Sensibilisation aux mobilités alternatives et aux solutions offertes sur Bordeaux Métropole	Habitants/habitantes de Mérignac et Le Haillan	Une fois par an par commune
Prêt de vélos "Léon à vélo"	- Conseils en mobilité - Promotion des services vélos et transports de Bordeaux Métropole	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Permanent
"Si j'allais au boulot à vélo"	- Conseils en mobilité - Promotion des services mobilités métropolitain	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Annuelle
Permanence Le Vélo par TBM	- Promotion et valorisation de la permanence "Le Vélo par TBM"	Habitants/habitantes de Bordeaux Métropole	Hebdomadaire
Newsletter de l'association	- Partage d'information sur les mobilités (avancement du ReVE, travaux de voirie prévus...) - Promotion des services de mobilité et des permanences le Vélo par TBM	Adhérents et adhérentes de l'association	Tous les mois

Les actions spécifiques liées au conseil en mobilité, la sensibilisation et informations se renouvelleront chaque année. La périodicité changera chaque année pour aller vers un nombre d'actions plus importants sur les territoires couverts par l'association. Ces actions seront réévaluées chaque année afin de les faire évoluer afin de coller au plus proche aux attentes et demandes des habitants/habitantes et des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, acteurs sociaux-culturels...).

Nos actions à destination du grand public sont et resteront basées sur le partage, la discussion, la compréhension et la bienveillance. Le changement de pratiques de mobilité étant très contextuel, nous souhaitons pouvoir accompagner toutes les personnes désireuses de réfléchir à ses mobilités et d'engager des changements dans ces dernières.

2. Présentation actions prévues en 2025

- **Permanence de la boutique « Le vélo by TBM »** (un mercredi sur deux)

Tous les quinze jours, un agent de la boutique « Le vélo by TBM » tient une permanence au sein des locaux de l'association afin de renseigner les habitants et habitantes de Mérignac et des communes limitrophes sur les offres vélos offerte par le délégataire de transports urbains. Elles permettent de faire directement des demandes de réservations et facilitent l'accès à l'offre de transport public.

Ces permanences viennent en complément de l'information donnée par l'association via les flyers, affiches et conseils en face à face que nous diffusons toute l'année.



- **Opération de sensibilisation des automobilistes à l'usager des mobilités alternatives pour leurs trajets quotidien** (Janvier et février)

L'association a mis en place une action de sensibilisation « Et si j'allais au boulot à vélo ». Nous profitons des bouchons le soir sur plusieurs axes à Mérignac (Avenue René Cotty, avenue de l'Yser) pour aller à la rencontre des automobilistes dans leurs voitures afin d'échanger sur la mobilité. Nous diffusons de l'information sur les mobilités alternatives (services vélo Le Vélo par TBM, transport en commun, covoiturage, autopartage avec Citiz).

- **Rue aux enfants en collaboration avec les 10 centres sociaux culturels de Mérignac** (Mars, avril, mai) **et la Ville du Haillan** (septembre)



Une rue fermée temporairement à la circulation motorisée. Les enfants et les jeunes peuvent y jouer librement en toute sécurité et tranquillité et les adultes peuvent s'y promener ou se détendre. Elle s'adresse aux riverains, habitants des rues avoisinantes ou de la ville qui profitent ainsi d'un espace redevenu lieu de de vie, car dédié au quotidien à la circulation des véhicules motorisés.

Ces évènements sont très appréciés par les habitants et habitantes et les organisateurs (écoles, centres de loisirs, association de parents d'élèves...) car ils font un lien direct avec l'axe 1 « Concevoir un espace public plus marchable » et l'axe 2 « - Favoriser des déplacements scolaires piétons autonomes » du plan marche métropolitain.

- **Speed-Meeting du Club de la Mobilité Bordeaux Métropole** (avril et octobre)

Chaque année, le Club de la Mobilité, mené par Bordeaux Métropole, la CCI Bordeaux Gironde ainsi que l'ADEME, organise le speed-meeting des offreurs de solutions de mobilité.

Un temps durant lequel les employeurs du territoire métropolitain (avec un focus sur les entreprises de +50 salariés), qui portent un intérêt toujours plus important sur les questions de mobilité de leurs salariés peuvent rencontrer des offreurs de solutions et services de mobilité.

- **Mai à vélo** (mai)



Chaque année, Mai à vélo mobilise les acteurs du vélo dans les territoires autour d'événements cyclables. C'est l'occasion de partager avec le plus grand nombre l'ensemble des pratiques du vélo : mode de déplacement du quotidien, loisir, sport, tourisme. Un seul objectif : Réunir une diversité de publics autour d'évènements populaires et pédagogiques. Écologique, bénéfique pour la santé, le vélo répond aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires du territoire.

- **Challenge mobilité ADEME** (juin)

Le challenge de la Mobilité vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, auprès des actifs, pour leurs trajets domicile-travail. Il vise également à valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements qui facilitent l'usage de modes alternatifs de leurs salariés.

- **Mini village mobilité en partenariat avec la MAIF** (mai)

En lien avec la MAIF et son pôle militant, nous organisons des opérations de sensibilisation devant les agences de Mérignac pour présenter les alternatives à l'autosolisme. L'aspect sécurité et prévention des mobilités alternatives est au cœur de cette opération en lien étroit avec l'assureur afin de réduire le nombre d'accidents.



- **Village mobilité Pôle Territorial Ouest Bordeaux Métropole** (juin)



Le Pôle Territoriale Ouest de Bordeaux Métropole organise chaque année un village mobilité durant lequel il invite les salariés des entreprises de l'OIM (Opération d'Intérêt Métropolitain) Bordeaux Aéroport et les agents de Bordeaux Métropole à découvrir les solutions de mobilités alternatives. Nous intervenons pour de la démonstration de vélo-cargo, de l'atelier participatif et nous sensibilisons à l'usage du vélo, de la marche et à la multimodalité.

- **Grande convergence vélo Métropolitaine** (juin)

En partenariat avec les quatre associations animant les maisons du vélo de Bordeaux Métropole (Cycles et Manivelles, Etu'Récup, Le Garage Moderne, Vélo Cité) et les ateliers participatifs de Bordeaux Métropole (Récup'R, Rustine et Cambouis), cette manifestation festive invite les usagers de la métropole souhaitant revendiquer un meilleur partage de l'espace public. La transition cyclable doit se faire par ce biais : des aménagements cyclables viables, sans discontinuité, sécurisés et accessible à toutes et à tous.



- **Opération « Cyclistes Brillez » en collaboration avec TBM, la Ville de Mérignac et la Ville du Haillan** (Octobre/Novembre)



Au moment du changement d'heure, la nuit tombe très tôt et les déplacements quotidiens à vélo se font alors dans l'obscurité. L'éclairage public donne certes le sentiment d'être vu, mais cela n'est pas suffisant pour circuler en toute sécurité. Pour assurer sa propre sécurité et protéger les autres usagers de la route, chaque cycliste doit se rendre visible. Souvent par méconnaissance, les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : 57 % de celles et ceux qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés (enquête de l'association

Prévention routière et de la MMA - mars 2018).

Ces actions font l'objet d'une aide financière et de communication de la Préfecture de la Gironde via le Plan Départementale d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

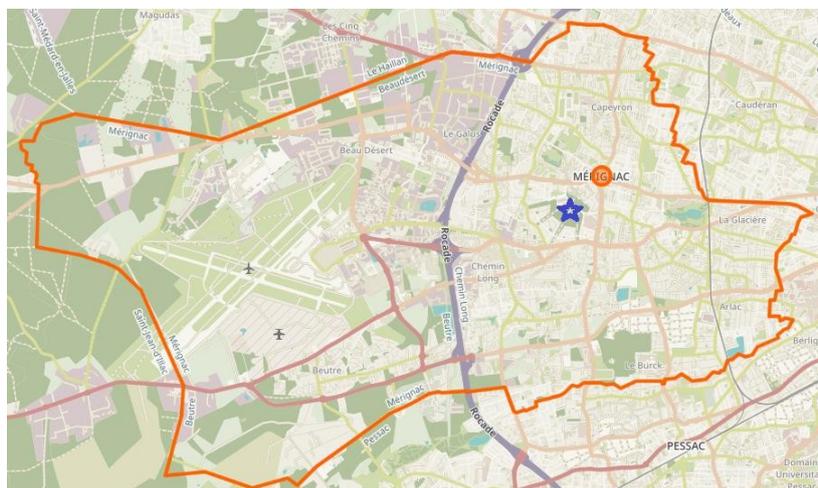
- **Forum des associations de la Ville de Mérignac et Le Haillan** (septembre)

Chaque année le forum des associations de la Ville de Mérignac et Le Haillan permet à l'association de faire la promotion des mobilités alternatives et des solutions que nous proposons. Evènement majeur dans le paysage associatif, les habitants et habitantes sont toujours au rendez-vous permettant de toucher un public très large.



3. Implantation et couverture géographique

L'association est aujourd'hui implantée au cœur de la Ville de Mérignac. La proximité des écoles, du conservatoire municipal, de la maison de la petite enfance ainsi que du centre-ville permet à petits et grands de s'y rendre facilement et de manière sécurisée grâce aux nombreux aménagements cyclables présents à proximité (ligne 11 du ReVE à moins de 5 min, ligne 10 du ReVE à 10min).

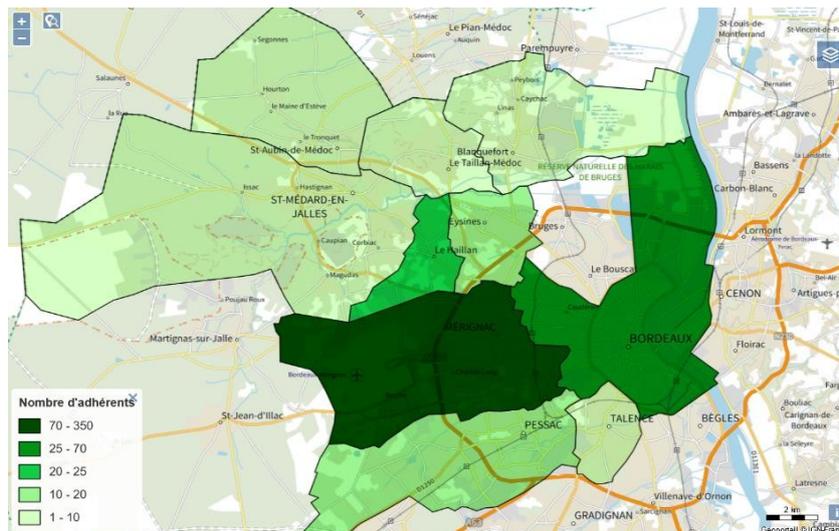


Emplacement de l'association à Mérignac



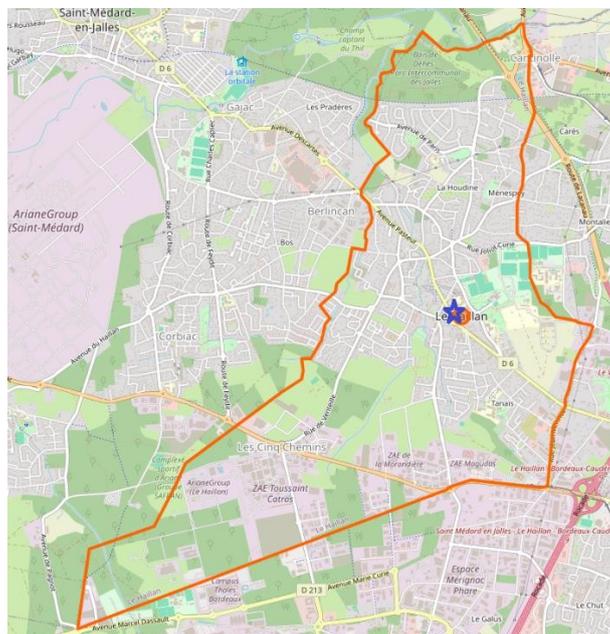
Aire de rayonnement théorique de l'association

Cette situation géographique nous permet un rayonnement métropolitain important et de toucher les habitants des communes de Mérignac, Le Haillan, Pessac, Bordeaux Caudéran, Eysines, Saint Médard en Jalles ainsi que Le Taillan-Médoc.



Origine des personnes adhérentes à l'association en 2023

La future mise à disposition d'un local dans le centre-ville du Haillan nous permettra de renforcer notre présence sur ce territoire et apporter une réponse plus efficace en conseils aux habitants et habitantes sur l'offre de mobilité alternatives (vélo, marche, transport en commun, autopartage), d'accueillir une permanence d'un agent Le Vélo by TBM et de devenir un lieu ressource pour les Haillanais et les Haillanaises.



4. Présentation des objectifs par projets et actions

Actions récurrentes	Résultats attendus	Indicateurs/objectifs	Périodicité de l'action
Atelier participatif fixe Maison du vélo Mérignac	Promouvoir l'auto-réparation et la vélonomie Être un lieu d'expérimentation, de lien social intergénérationnel Offrir un volume horaire d'ouverture ample par semaine pour les adhérent(e)s Mettre en place une permanence mécanique qui puisse être animée par des bénévoles Être un lieu ressources et de conseils sur les mobilités alternatives	Nombre d'heures d'ouvertures : 18h/sem ; 800h/an Nombre d'adhérent(e)s par atelier : 6 Nombre d'adhérent(e)s participant par an : 800 Durée moyenne par adhérent(e)s Nombre de permanences par année : 135/an	Hebdomadaire
Atelier participatif fixe Maison du vélo Le Haillan	Promouvoir l'auto-réparation et la vélonomie Mettre en place une permanence 1 à 2 fois tous les 15 jours Être un lieu d'expérimentation, de lien social intergénérationnel Être un lieu ressources et de conseils sur les mobilités alternatives	Nombre de permanences : 33/an Nombre d'heures d'ouvertures : 132h/an Nombre d'adhérent(e)s participant : 100/an	Hebdomadaire
Atelier participatif mixité choisie	Encourager des publics non-initiés à la mécanique Créer un espace d'expérimentation et de partage sécurisant	Nombre d'ateliers réalisés : 10/an Nombre de bénévoles mobilisées Nombre d'adhérentes par atelier : 5/atelier Nombre d'adhérentes : 50/an	Mensuel
Session de démontage	Promouvoir le réemploi Participer à la réduction des déchets Approcher la mécanique vélo sans enjeux de réussite et craintes de "mal faire" Créer du lien et des moments conviviaux	Nombre de session : 10/an Nombre de vélos démontés : 100/an	Mensuel
Vélo école (apprentissage)	Former des personnes novices à la pratique du vélo en milieu urbain Permettre l'émancipation et l'autonomisation des apprenants/apprenantes	Nombre de séances réalisées/session Nombre d'apprenants ou d'apprenantes/session Taux de participation : 75%/session Taux de réussite : 90%/session	Hebdomadaire

Vélo école (remise en selle)	Encourager la pratique du vélo Redonner la confiance aux apprenants/apprenantes pour une pratique sécurisante	Nombre de session : 30/an Nombre de bénévoles mobilisés/session	Hebdomadaire
Bourse aux vélos	Permettre à tous les publics d'accéder à la pratique du vélo Fédérer une équipe de bénévoles autour de la mécanique Permettre à l'association d'autofinancer ses actions et son fonctionnement (<i>noter que le Chiffre d'affaires d'une bourse au vélo est un objectif secondaire, en raison des prix bas et solidaires pratiqués pour les vélos remis en l'état par l'association et de la faible participation demandée aux vendeurs</i>)	Nombre de bourse aux vélos : 4/an Nombre de vélos vendus : 25/bourse Chiffre d'affaires : 1000€/bourse aux vélos	Trimestriel
Prêt de vélos "Léon à vélo"	Permettre à tous les publics d'accéder à des vélos adaptés pour des besoins ponctuels Faciliter et conseiller les habitants et habitantes sur le choix d'un vélo	Taux d'utilisation des vélos : 50%/an et par vélo minimum	Permanent
Réemploi et recyclage	Collecter les vélos et ASL auprès des bailleurs et particuliers Collecter les pièces "déchets" auprès des magasins partenaires	Nombre de vélos collectés Volume de pièces collectées Volume de déchets réemployés : 1300kg/an Volume de déchets recyclés : 1500kg/an	Permanent
Permanence Le Vélo by TBM	Assurer le relais d'information des services vélos et de transport en commun de Bordeaux Métropole pour les publics des communes couvertes par l'association	Nombre de permanences réalisées Nombre de personnes informées Nombre de vélos prêtés Nombre de vélos loués	Bi mensuel

Actions ponctuelles	Résultats attendus	Indicateurs/objectif	Périodicité de l'action
"Si j'allais au boulot à vélo"	Communication ponctuelle vers les publics non cyclistes sur les mobilités alternatives	Nombre de sessions : 1 à 2 /an Nombre de personnes rencontrées : 50/session	Annuel
La Guinguette de Léon	Créer du lien sur le territoire Faire connaître l'association Mobiliser des bénévoles sur un action concrète Promouvoir des initiatives locales et cylo-commerciales (ex : Les Muffkies de Lili, Karma Coffee, Les boites à vélo)	1 évènement / an	Annuel
Cyclistes brillez	Promouvoir les bonnes pratiques en termes d'éclairage et de visibilité des cyclistes et utilisateurs d'engin personnel de déplacement non motorisé (EPDM) Sensibiliser les habitants et habitantes aux risques la nuit	Nombre de sessions : 1 à 2 /an Nombre de personnes rencontrées : 50/session	Annuel
Cycl'art	Promouvoir le sur-cyclage/up-cycling Réduire les déchets liés à l'activité d'auto-réparation	Nombre de sessions : 1 à 2 /an Nombre de participants : 10/session Volume de déchets upcyclé	Trimestriel

5. Fonctionnement de l'association

5.1. Gouvernance

Léon à vélo a été créée le 6 avril 2017 sous le statut d'association loi 1901 à but non lucratif. L'association a été portée dès ses débuts par un collectif de Mérignacais et Mérignacaises, pratiquant et souhaitant défendre l'utilisation du vélo, disposant pour la plupart, d'une forte expérience associative et d'une pratique quotidienne des mobilités alternatives.

Elle a fonctionné durant 7 ans sous un mode de gouvernance hiérarchique « classique » : chaque année l'assemblée générale chargeait le conseil d'administration (10 administrateurs et administratrices) de gérer l'association et ce dernier élisait un président ou une présidente, investi(e)s des pouvoirs nécessaires pour la faire fonctionner et qui représentait l'association, prenait les décisions courantes et endossait la responsabilité ainsi qu'un trésorier ou une trésorière et un ou une secrétaire.

Le 6 avril 2024, soit exactement 7 ans après sa création, l'association a fait évoluer son mode de gouvernance vers un Conseil d'Administration Collégial (CAC), modifie ses statuts, le tout validé par l'Assemblée Générale Ordinaire (liste en annexe X). Ce mode de gouvernance partage les responsabilités et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de lien hiérarchique entre elles. Chacun et chacune est responsable d'une partie de l'activité de l'association et les décisions importantes sont prises au consensus.

5.2. Ressources humaines salariées

L'association emploie 3 salariés à temps plein sur des postes différents et complémentaires :

- Un coordinateur, en charge de la gestion administrative, financière et opérationnelle de l'association
- Un technicien cycle, référent des ateliers de réparation participative (maison du vélo, atelier mobile) et de la vélo-école
- Une animatrice mécanicienne cycle et réemploi, référente de la vie bénévole et des activités liées au réemploi

L'équipe sera renforcée en 2025 avec l'embauche -à temps partiel dans un premier temps- d'un salarié ou d'une salariée titulaire du CQP Animateur Mobilité Vélo afin de poursuivre l'activité vélo-école et de déployer le Savoir Rouler A Vélo dans le cadre du programme Génération Vélo de la FUB (Fédération des Usagers et Usagères de la Bicyclette) dans les écoles des communes partenaires et auprès des partenaires sociaux éducatifs du territoire (MJC, accueil de loisirs...).

Dès l'arrivée de la première salariée en 2019, l'association a fait le choix de ne proposer que des contrats à durée indéterminée à ses salariés permanents même lors des périodes

difficiles comme le COVID-19 en 2020 et 2021. Cet engagement en faveur d'un emploi durable et pérenne fait partie des valeurs défendues par l'association. Il est également défendu par l'accueil d'apprenti(e)s et de stagiaires souhaitant découvrir le monde du travail et les métiers spécifiques que sont ceux des ateliers de réparation participatif et solidaire.

5.3. Ressources humaines bénévoles

Le bénévolat étant au cœur du projet de l'association et faisant sa richesse, la gestion des bénévoles fait l'objet d'une attention particulière : formation, valorisation, contractualisation. La mobilisation, le recrutement et la pérennisation de l'action bénévole sont intégrés dans les missions de l'animatrice mécanicienne cycle et réemploi embauchée en septembre 2023.

Nous proposons autant que possible à nos bénévoles de participer à des actions de formation en interne et en externe afin de les faire monter en compétence et de les accompagner dans leurs parcours de vie. Les propositions sont variées et peuvent répondre aux attentes de l'ensemble de nos bénévoles comme des formations PSC1, Initiateur mobilité à vélo, mécanique et réemploi... ou bien la participation à des congrès ou manifestations (FUB, L'Heureux Cyclage) ou toute autre mesure contribuant à accroître la compétence et l'implication de ces derniers.

5.4. Mutualisation, réseaux nationaux et partenariats locaux

La mutualisation des ressources et la recherche des complémentarités est un des gènes fondateurs de l'association qui pour répondre au défi de la transition écologique prône en priorité l'usage et le partage, à l'opposé de la possession individuelle avec peu d'usage.

Nous recherchons et provoquons ces mutualisations entre associations tant sur l'aspect des moyens matériels que sur l'aspect des ressources humaines. Nous considérons que la mise en commun d'activités éloignées de notre cœur de métiers et moins développées dans chaque association, permettraient d'obtenir plus, à coût identique voire plus faible (gestion comptable, gestion RH, communication...).

Cette mise en commun pourrait se faire par l'intermédiaire de mises à disposition de personnel ou la création d'un groupement d'employeurs. Nous la recherchons prioritairement dans la sphère des associations gérant les maisons du vélo sur le territoire de Bordeaux Métropole.

Cette mutualisation existe déjà au travers de services rendus, matériels prêtés, de coanimation d'ateliers auprès des entreprises ou de coorganisation d'événements (convergence vélo métropolitaine). Par exemple, le coût d'acquisition d'une machine à micro-percussion, afin de réaliser le marquage Bicycode, étant important, un partenariat de mutualisation a été mis en place et perdure avec l'association Etu'Récup qui en possède

une. Il en est de même avec les vélos cargo que nous possédons et que nous leurs mettons à disposition pour leurs animations pendant la fête du vélo de Pessac ou auprès des entreprises.

Cette démarche d'entraide et de coopération entre associations et les territoires est en total adéquation avec les valeurs de nos associations et permet d'éviter des investissements coûteux et dont le retour sur investissement est long.

On pédale avec eux :



Notre association est affiliée à plusieurs réseaux nationaux et régionaux permettant un rayonnement et une exportation des pratiques et politiques de notre métropole.

- **L'Heureux Cyclage**

Le réseau des ateliers participatifs et solidaires de réparation de vélo fédère en France plus de 180 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélo. Les ateliers vélos se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

Les objectifs communs de ces ateliers vélos sont de :

- ✓ Favoriser la pratique du vélo au quotidien
- ✓ Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières
- ✓ Echanger les savoir-faire autour de la mécanique et de la pratique du vélo en ville pour favoriser l'autonomie des cyclistes : la vélonomie.
- ✓ Promouvoir l'éducation populaire et l'autonomie des personnes.
- ✓ Lutter de manière active et concrète contre toutes les formes de discrimination.

Depuis 2024, l'association est membre de la Collégiale de l'Heureux Cyclage, l'organe de gouvernance, et participe au fonctionnement et à l'animation de ce réseau national.

- **Fédération des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB)**

La FUB agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, par la mise en réseau des associations locales, la concertation avec les pouvoirs publics, et des campagnes de communication grand public.

- **ReNAITRE (Réseau Nouvelle Aquitaine des Initiatives Territoriales du Réemploi)**

Le réseau est une association loi 1901, née de la fusion entre les réseaux ARL (Association des Ressourceries du Limousin) et ACRRR (Association de Coordination Régionale des Recycleries d'Aquitaine). Il accompagne ses membres et tous les porteurs de projets qui œuvrent en faveur de la réduction des déchets par des actions de prévention, de réemploi, de réutilisation et de sensibilisation.

Nos réseaux :



- **Acteurs sociaux et socio-culturel**

Des partenariats ont été établis avec le G10, le groupement des 10 centres sociaux culturels de la Ville de Mérignac, auprès desquels nous intervenons régulièrement sur des actions de prévention sécurité routière ainsi que de l'initiation à la mécanique.

Nous travaillons également en liens étroits avec les associations Mérignac Association Service (MAS), chantier et atelier d'insertion et Wimoov sur l'accompagnement de leurs publics à la mobilité.

Nous travaillons également avec l'association Rénovation et le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille sur l'accompagnement à la mobilité des jeunes et des mineurs non accompagnés.

- **Acteurs économiques**

Dès les prémices du projet, nous avons compris que le secteur marchand ne devait pas être vu uniquement comme un ennemi mais qu'il pouvait être un acteur complémentaire. Nous avons pris le temps de nouer des liens avec les magasins de cycle de Mérignac et de Saint-Médard-en-Jalles pour leur expliquer notre philosophie du vélo, nos métiers de technicien et technicienne en atelier participatif et que notre présence sur le territoire était complémentaire et ne venait pas en concurrence avec leur travail. Nous faisons du travail

de sensibilisation au réemploi auprès des techniciens de ces magasins afin de faire évoluer leurs pratiques et les mentalités.

De cette dynamique et des liens noués, nous avons mis en place des actions comme la récupération des pièces de vélos qui retrouvent une deuxième vie au sein de notre atelier et également une remise de 10% pour nos adhérents et adhérentes sur les pièces et accessoires qu'ils pourraient acheter dans ces magasins.

Nos magasins partenaires :



5.5. Moyens matériels

· Maison du vélo à Mérignac

Depuis avril 2022, l'association est hébergée par la Ville de Mérignac qui lui met à disposition, via une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT), des locaux au 4 rue Jean Veyri à Mérignac au sein de l'ancien CDDP33 (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) au cœur du parc du Château et prochainement Maison de la Nature (projet final pour 2026). L'association bénéficie de 275m² dont 155m² chauffés dédiés à l'accueil du public avec l'atelier participatif, bureau, espace convivial et d'information et sanitaires. Les 116m² restants (non chauffés) sont dédiés au stockage des vélos, pièces détachées et matériel de l'association. Les locaux de l'association sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Cette AOT prendra fin lorsque la réhabilitation globale de la Maison de la Nature sera réalisée (programmation prévue en 2026) au sein de laquelle l'association bénéficiera de nouveaux locaux définitifs. Un travail de concertation et de réflexion est en cours avec la direction Transition Ecologique et la direction des Bâtiment L'idée de ce projet est de mettre sous le même toit toutes les initiatives liées à la transition écologique et au développement durable pour créer des synergies, des dynamiques et du travail partenarial sur le territoire.



2025 doit être également être l'année de l'ouverture d'une permanence sur Le Haillan. Projet en cours de discussion au jour de la rédaction de ce dossier, les élu(e)s de la Ville du Haillan ont affichés leur volonté de mettre un local à disposition de l'association afin de permettre à tous les Haillanais et les Haillanaises de bénéficier des services de l'association. Un engagement fort pour les mobilités alternatives portés par Andréa Kiss, la Maire.

Nous continuerons à faire de la Maison du vélo et des mobilités alternatives un lieu de convivialité, d'échanges et de partage entre cyclistes débutants et chevronnés.

· Remorque Atelier mobile

Achetée en 2022 et réalisée sur mesure par la SCOP Toutenvélo, notre remorque atelier mobile est un outil de travail et de communication très important pour l'association car elle facilite le travail des salarié(e)s et des bénévoles lors des interventions, attire, attise la curiosité et permet de briser la glace.

Cet outil nous permet d'aller vers les publics éloignés géographiquement de la maison du vélo et des mobilités alternatives (quartier extra-rocade comme Beaudésert, le Chut) pour qui la distance, l'accessibilité en transport en commun et le temps disponible sont des freins.

Cette action « d'aller vers » est important pour l'association afin de ne laisser personne de côté et remplir notre mission de création de lien social autour du vélo.



6. Présentation financière

6.1. Budget prévisionnel 2025 – 2027

BUDGET PREVISIONNEL 2025 - 2027							
CHARGES (en euros)				PRODUITS (en euros)			
	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027		Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027
60 - Achats	19 850	17 850	16 700	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	54 600	56 200	57 900
Achats d'études et de prestations de service	2 000	2 000	2 000	Vente de produits finis, de marchandises	12 000	12 500	13 000
Achats stockés de matières et fournitures	7 150	6 500	6 500	Prestations de services (ateliers entreprises)	13 000	13 500	13 500
Achats non stockables (eau, énergie)	1 200	1 200	1 200	Produits des activités annexes (location VAE Mérignac)	27 200	27 800	28 400
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 500	3 500	3 500	Vélo-école	2 400	2 400	3 000
Fournitures administratives	1 000	650	500	74 - Subventions d'exploitation	92 500	90 000	86 500
Autres fournitures	5 000	4 000	3 000	Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) : DSR Gironde	2 500	2 500	2 500
61 - Services extérieurs	10 250	10 250	9 500	Conseil Régional (FDVA)	1 000	1 000	
Sous traitance générale				Conseil Départemental			
Locations mobilières et immobilières				Bordeaux Métropole	56 000	56 000	56 000
Entretien et réparation	1 500	1 500	1 500	Autres EPCI			
Primes d'assurance	2 500	2 500	2 500	Ville de Mérignac	23 000	23 000	23 000
Documentation	2 000	2 000	1 000	Ville du Haillan	3 000	3 000	3 000
Divers	4 250	4 250	4 500	Organismes sociaux			
				Fonds européens			
62 - Autres services extérieurs	8 400	8 150	8 400	Emplois aidés (emploi francs)	5 000	2 500	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 000	2 000	2 000	Autres (précisez) : Ecologic (DEEE, ASL)	2 000	2 000	2 000
Publicité, publications	1 500	750	500	Aides privées			
Déplacements, missions et réceptions	2 000	2 000	2 000	75 - Autres produits de gestion courante	8 250	9 100	10 450
Frais postaux et de télécommunication	650	650	650	Cotisations	7 000	7 500	8 200
Services bancaires	250	250	250	Dons manuels (75411)	500	600	1 000
Divers	2 000	2 500	3 000	Mécénats (75441)			
63 - Impôts et taxes	0	0	0	Abandons de frais de bénévoles (7541)	750	1 000	1 250
Impôts et taxes sur rémunérations				Autres			
Autres impôts et taxes							
64 - Charges de personnel	114 800	117 050	119 300	76 - Produits financiers	400	450	500
Rémunérations du personnel	82 000	83 500	85 000	77 - Produits exceptionnels	0	0	
Charges sociales	29 000	29 750	30 500	Reprises de subventions (777)			
Autres charges de personnel	3 800	3 800	3 800	Autres			
65 - Autres charges de gestion courante				78 - Reprises sur amortissements et provisions			
66 - Charges Financières	450	450	450	79 - Transfert de charges			
67 - Charges exceptionnelles	2 000	2 000	1 000				
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements				Autofinancement le cas échéant			
69 - Impôt sur les sociétés							
TOTAL DES CHARGES	155 750	155 750	155 350	TOTAL DES PRODUITS	155 750	155 750	155 350
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	95 000	102 500	110 000	87 - Contributions volontaires en nature	95 000	102 500	110 000
- Secours en nature				- Bénévolat	50 000	55 000	60 000
- Mise à disposition gratuite des biens et services	45 000	47 500	50 000	- Prestations en nature	45 000	47 500	50 000
- Personnel bénévole	50 000	55 000	60 000	- Dons en nature			

	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027
Résultat Net	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250207-lmc1105726-DE-1-1
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025
Publié le : 13/02/2025

- **Narratif budget prévisionnel 2025 - 2027**

Le poste des ressources humaines (3,5 ETP) constitue la principale charge financière pour l'association et représente environ 74% du budget annuel. Elle sera sensiblement stable sur la période mettant en avant la pérennisation des emplois au sein de l'association. Les augmentations annuelles de ce poste sont liées aux évolutions (1 à 2 fois par an) du point indiciaire de la convention ECLAT à laquelle l'association est rattachée.

Notre déploiement futur sur la commune du Haillan demandera une adaptation des plannings de l'équipe sur la Maison du vélo de Mérignac qui sera renforcée par l'embauche d'une nouvelle personne (0,5 ETP) sur la partie vélo-école.

6.2. Investissements prévus sur la période 2025 - 2027

Vélo-école : achat de vélos et draisennes adultes : 5 nouveaux vélos : 2 000€ (prévu sur 2025 et 2026).

Atelier Le Haillan : achat de matériel pour équiper le local : 2 919,13€ (prévu en 2025 et ventilés sur les lignes budgétaires « autres fournitures » et « achats stockés de matières et de fournitures »)

Atelier Mérignac : remplacement d'outils, ameublement et fournitures (prévus en 2026 et ventilés sur les lignes budgétaires « autres fournitures » et « achats stockés de matières et de fournitures »).

6.3. Participation des collectivités et/ou établissements publics

Les collectivités et établissements publics subventionnant le projet sont Bordeaux Métropole, les communes de Mérignac et du Haillan, la région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et l'Etat.

La contribution de l'Etat est liée au contrat d'une salariée dans le cadre d'un emploi franc. Cette aide est versée pendant 3 ans à hauteur de 5 000€ annuels pour un emploi à temps plein. Le versement de cette aide ayant commencé en septembre 2023, elle s'arrêtera en septembre 2026.

Une aide sera sollicitée par le biais d'un appel à projet dans le cadre du Plan Annuel d'Actions pour la Sécurité Routière (PDASR) afin de mettre en place des actions de sensibilisation sur le territoire de Mérignac et Le Haillan.

L'aide régionale provient du Fond pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) sur les axes « Fonctionnement et actions innovantes ».

Les subventions demandées aux communes de Mérignac et Le Haillan représentent respectivement +/- 25% et +/- 3,5% du total des subventions sur les 3 années du projet.

La Ville de Mérignac met à disposition de l'association des locaux de valorisé à hauteur de 40 000€ annuels

L'éco-organisme Ecologic, agréé par l'Etat pour le recyclage, soutient l'association sur la collecte et le réemploi des filières ASL (articles de sport et de loisirs) et DEEE ménagers.

7. ANNEXE

7.1. Annexe 1 : liste du conseil d'administration collégial

- ⌘ BOSSELI Vincent, coadministrateur
- ⌘ BUCAS Laurence, coadministratrice
- ⌘ CHARPENTIER Emilie, référente communication
- ⌘ CLOGENSON Max, coadministrateur et référent « Aménagement Cyclable »
- ⌘ DEPARIS Guillaume, coadministrateur
- ⌘ ELIE Nicolas, référent, coadministrateur et référent « Aménagement Cyclable »
- ⌘ LE RUMEUR Marielle, coadministratrice
- ⌘ MAURY Benoit, coadministrateur et référent Trésorerie et GHR (Gestion Humaine des Ressources)
- ⌘ PINEAU Aurore, coadministratrice et référente GHR (gestion Humaine des Ressources)
- ⌘ VERMOT-DESROCHES Clément, coadministrateur

7.2. Annexe 2 : Attestation sur l'honneur



Léon à vélo
Maison du vélo Mérignac – Le Haillan

Atelier :

4 rue Jean Veyri
33700 MERIGNAC
Tél. : 05 25 35 34 69

Siège social :

55 Av du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 MERIGNAC
Tél. : 06 16 16 43 50

E-mail : contact@leonavelo.org / <http://www.leonavelo.org>

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous soussignons, Aurore PINEAU, coadministratrice et Benoit MAURY coadministrateur de l'association Léon à vélo, dont le siège social se situe au 55 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 MERIGNAC certifie que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents.

Fait à Mérignac

Le 10/04/2024

Aurore Pineau, coadministratrice

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Pineau', written over a light blue grid background.

Benoit Maury, coadministrateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Maury', written over a light blue grid background.



SIRET : 829 590 660 00025 / Code APE 9499Z
Association 1901 – N° Préfecture : W332021647

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250207-lmc1105726-DE-1-1
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025
Publié le : 13/02/2025

7.3. Annexe 3 : fiche INSEE Léon à vélo



Service Info Sirene
09 72 72 6000
prix d'un appel local

Service Statistique
Répertoire SIRENE

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

À la date du 30/04/2024

Description de l'entreprise	Entreprise active depuis le 06/04/2017
Identifiant SIREN	829 590 660
Identifiant SIRET du siège	829 590 660 00025
Dénomination	LEON A VELO
Catégorie juridique	9220 - Association déclarée
N° RNA ¹	W332021647
Activité Principale Exercée (APE)	94.99Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Appartenance au champ de l'ESS ²	Oui
Appartenance au champ des sociétés à mission	

Description de l'établissement	Etablissement actif depuis le 01/02/2021
Identifiant SIRET	829 590 660 00025
Adresse	MAISON DES ASSOCIATIONS 55 AVENUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 33700 MERIGNAC
Activité Principale Exercée (APE)	94.99Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

1 : Répertoire National des Associations

2 : Economie Sociale et Solidaire

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250207-lmc1105726-DE-1-1
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025
Publié le : 13/02/2025